



Association des Provinces wallonnes

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

# 2016

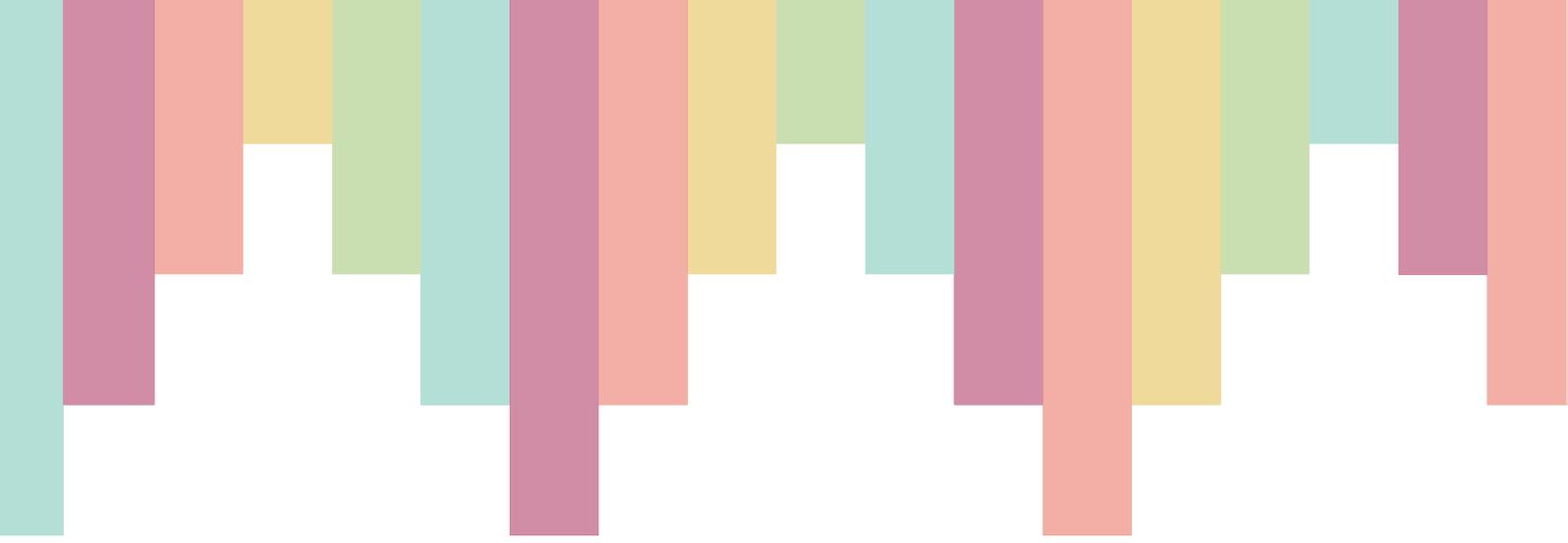
BRABANT WALLON

HAINAUT

LIÈGE

LUXEMBOURG

NAMUR



# SOMMAIRE

---

L'ASSOCIATION	p. 3
L'APW EST CONSULTÉE	p. 7
L'APW EST REPRÉSENTÉE	p. 9
L'APW SE RÉUNIT	p. 11
L'APW ORGANISE	p. 16
L'APW PARTICIPE	p. 18
LES SUPPORTS D'INFORMATION	p. 19
EN BREF...	p. 20



# 1

## L'ASSOCIATION

---

Créée en 1991, l'asbl «Association des Provinces wallonnes» a pour but d'assurer, aux cinq provinces wallonnes (Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur), tous les services qui peuvent les aider à remplir leurs missions, d'assurer la promotion de l'Institution provinciale ainsi que la défense de son autonomie.

### Son équipe

Sous la Présidence de Paul-Émile Mottard, Député provincial liégeois, le Secrétariat de l'Association est composé de :

Annick Bekavac, Directrice  
Mélanie Bouffioux, Assistante de Direction  
Bruno de Viron, Conseiller  
Quentin Delhaye, Conseiller  
Hélène Schamps, Juriste

### Son Bureau

Le Bureau est composé du Président (Paul-Émile Mottard) et de cinq Vice-présidents choisis par l'Assemblée générale: Mathieu Michel (Brabant wallon), Serge Hustache (Hainaut), Katty Firquet (Liège), Thérèse Mahy (Luxembourg) et Jean-Marc Van Espen (Namur). Un membre représentant Ecolo est aussi invité en tant qu'observateur (Marc Hody).

Le Bureau a pour missions, en cas d'urgence, de se prononcer sur des questions relevant de la compétence du Conseil d'administration auquel il est tenu de faire rapport, ainsi que d'exécuter les délégations qu'il reçoit dudit Conseil.

## Son Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'APW s'est réuni les 16 février, 3 mai, 29 juin, 4 octobre et 7 décembre 2016. Il est composé de 26 membres désignés à la proportionnelle des groupes politiques démocratiques, à savoir:

### Pour le Brabant wallon :

Mathieu Michel, Président du Collège  
Isabelle Kibassa-Maliba, Députée  
Dominique de Troyer, Présidente du Conseil  
Benoît Thoreau, Conseiller  
Annick Noël, Directrice générale

### Pour le Hainaut :

Serge Hustache, Président du Collège  
Annie Taulet, Députée  
Yves Lardinois, Député  
Gérald Moortgat, Député  
Albert Depret, Conseiller

*Observateur:*  
*Patrick Mélis, Directeur général*

### Pour Liège :

Katty Firquet, Députée  
André Denis, Député  
Robert Meureau, Député  
Dominique Drion, Conseiller  
Marc Hody, Conseiller

*Observatrice:*  
*Marianne Lonhay, Directrice générale*

### Pour le Luxembourg :

Patrick Adam, Président du Collège  
Thérèse Mahy, Députée  
Bernard Moinet, Député  
Anne Laffut, Conseillère  
Xavier Kroëll, Conseiller

*Observateur:*  
*Pierre-Henry Goffinet, Directeur général*

### Pour Namur :

Jean-Marc Van Espen, Président du Collège  
Geneviève Lazon, Députée  
Philippe Bultot, Député  
Yvan Petit, Conseiller  
Dominique Notte, Conseiller

*Observateur:*  
*Valéry Zuinen, Directeur général*

## Son Assemblée générale

Une Assemblée générale ordinaire s'est tenue le 3 mai 2016. Elle a, notamment, approuvé les comptes 2015 et le budget 2016 de l'Association et donné décharge aux administrateurs. Outre les membres du Conseil d'administration, l'Assemblée générale de l'APW comprend les membres suivants (les Gouverneurs Gilles Mahieu, Tommy Leclercq, Hervé Jamar, Olivier Schmitz et Denis Mathen ainsi que les Directeurs généraux sont observateurs):

### Pour le Brabant wallon :

Tanguy Stuckens, Député  
Marc Bastin, Député  
Anne Masson, Conseillère  
Françoise-Florence Michel, Conseillère  
Anne Dorselaer, Conseillère  
Sophie Keymolen, Conseillère  
Pierre Boucher, Conseiller

### Pour le Hainaut :

Fabienne Capot, Députée  
Charlyne Moretti, Présidente du Conseil  
Philippe Dupont, Conseiller  
Pierre Vèche, Conseiller  
David Lavaux, Conseiller  
Bernard Liebin, Conseiller  
Emile Van Aelst, Conseiller

### Pour Liège :

André Gilles, Président du Collège  
Claude Klenkenberg, Président du Conseil  
Georges Pire, Conseiller  
Gérard Georges, Conseiller  
José Spits, Conseiller  
Fabian Culot, Conseiller

### Pour le Luxembourg :

Nathalie Heyard, Députée  
Jean-Marie Meyer, Président du Conseil  
Carmen Ramlot, Conseillère  
Elie Deblire, Conseiller  
Vincent Wauthoz, Conseiller  
Francis Steifer, Conseiller

### Pour Namur :

Coraline Absil, Députée  
Luc Delire, Président du Conseil  
Maryse Robert, Conseillère  
Etienne Bertrand, Conseiller  
Philippe Carlier, Conseiller  
Georges Balon-Perin, Conseiller



## Ses missions

Étude de questions générales, examen de problèmes soumis par ses membres et recherche de documentation (notamment en matière juridique).

Remise d'avis aux Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur des thèmes d'intérêt provincial.

Organisation de groupes de travail interprovinciaux en vue de coordonner et de mettre en exergue les actions provinciales.

Mise en place de moyens de communication destinés à mieux faire connaître les provinces et leurs actions ([www.apw.be](http://www.apw.be), Cinq à la Une, brochures et spots divers).

Développement et animation de secteurs d'activités particuliers.

Organisation d'au moins un colloque par an sur un thème d'intérêt provincial.

Représentation des provinces wallonnes au sein d'organes ou commissions consultatifs mis en place par la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles ou l'État fédéral.



## L'APW EST CONSULTÉE

Depuis le début de l'année 2015, il n'y a plus de base légale formalisant la consultation obligatoire des provinces pour tous les textes législatifs les concernant et ce, en raison de la suspension du Conseil supérieur des Villes, Communes et Provinces de la Région wallonne.

Tout au long de l'année 2016, l'APW a donc rappelé au Gouvernement de la Région wallonne l'importance de consulter les pouvoirs locaux, dans un délai raisonnable, en attente de l'adoption du projet de décret visant à réformer la fonction consultative qui consacre l'Association des Provinces wallonnes en tant qu'organe consultatif.

En vertu dudit projet de décret, l'APW devra donc être consultée sur tout avant-projet de décret, d'arrêté ou de circulaire susceptible d'influencer les finances ou la gestion des provinces ainsi que sur les propositions de décrets les concernant lorsque le Parlement le requiert.

### En 2016, l'APW a remis des avis portant sur :

- l'avant-projet de décret modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation relatives aux élections locales ;
- la révision du cadre législatif des cours d'eau ;
- l'avant-projet de décret relatif à la reconnaissance et aux obligations des établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus ;
- le Code wallon du Tourisme ;
- les villes de demain (cadre stratégique pour une politique de la ville en Wallonie) ;
- l'avant-projet de décret modifiant les livres I et II du Code de l'environnement, le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, le décret du 16 juillet 1985 relatif aux parcs naturels ainsi que le Code wallon de l'Agriculture, en ce qui concerne les cours d'eau ;

- 
- l’avant-projet de décret modifiant le décret-cadre du 10 avril 2013 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène ;
  - l’avant-projet de décret modifiant diverses dispositions relatives à la publicité de l’administration - l’avant-projet de décret relatif à la publicité des organismes publics pour les matières réglées en vertu de l’article 138 de la Constitution - l’avant-projet d’arrêté modifiant l’arrêté du 9 juillet 1998 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission d’accès aux documents administratifs - l’avant-projet d’arrêté fixant le montant de la rétribution à réclamer en exécution du décret du 30 mars 1995 relatif à la transparence administrative et à l’accès aux documents administratifs ;
  - le Code de Développement territorial, partie réglementaire (deuxième lecture) ;
  - l’avant-projet de décret portant diverses mesures relatives aux pouvoirs locaux ;
  - le projet d’arrêté du Gouvernement wallon relatif à l’hébergement des personnes en difficultés sociales ;
  - l’avant-projet de circulaire relative à l’élaboration des budgets provinciaux pour l’année 2017 ;
  - la réforme de la procédure judiciaire d’expropriation.



# 3

## L'APW EST REPRÉSENTÉE

### L'APW est représentée dans les organes suivants :

- Centre d'Action touristique des Provinces wallonnes (CATPW) ;
- Comité d'avis visé à l'article d.233bis-9 du Code de l'Eau ;
- Comité de gestion de l'ORPSS ;
- Comité de suivi des programmes opérationnels convergence et compétitivité régionale et emploi 2007 - 2013 (FEDER) ;
- Commission de conservation des sites Natura 2000 ;
- Commission de Promotion de la Santé à l'école ;
- Commission des marchés publics (Fédéral) ;
- Commission des marchés publics (Région wallonne) ;
- Commission nationale pour les Droits de l'Enfant ;
- Commissions wallonnes de la Santé et de l'Action sociale :
  - Commission wallonne de la Santé (secteur santé mentale),
  - Commission wallonne de l'Action sociale,
  - Commission wallonne de la Famille,
  - Commission wallonne de l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère ;
- Conseil régional de la Formation (CRF) ;

- 
- Conseil supérieur de Promotion de la Santé ;
  - Conseil supérieur du Logement ;
  - Coopération Wallonie - Champagne-Ardenne (groupe de travail technique santé, habitat, service aux citoyens) ;
  - Ecole d'Administration publique Wallonie-Bruxelles ;
  - Intercommunale de Mutualisation en matière informatique et organisationnelle (IMIO) ;
  - Observatoire des Politiques culturelles (OPC) ;
  - Confédération européenne des Pouvoirs locaux intermédiaires (CEPLI) ;
  - Comité C.



# 4

## L'APW SE RÉUNIT

---

### Groupes de travail thématiques en activités

L'APW organise fréquemment des groupes de travail interprovinciaux en vue de coordonner et de mettre en exergue les actions provinciales. Ceux-ci, réunissant des fonctionnaires provinciaux techniciens, permettent également l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre provinces. Il s'agit, en 2016, de :

- Cours d'eau non navigables,
- Fonctionnaires sanctionneurs,
- Formation,
- Culture,
- Indicateurs-experts,
- Relations internationales,
- Ressources humaines,
- Santé et social,
- Tourisme,
- Vereniging van de Vlaamse Provincies (VVP).



## Focus

- **CEPLI**

La Confédération européenne des Pouvoirs locaux intermédiaires (CEPLI) regroupe les associations nationales des collectivités locales de niveau intermédiaire en Europe.

La CEPLI collabore activement aux travaux du Comité des Régions et du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

Le groupe technique se réunit régulièrement à Bruxelles afin d'échanger sur les dossiers d'actualité et les réformes qui concernent les pouvoirs locaux en Europe. Le GT se charge également de préparer la conférence politique annuelle.

Le 26 septembre 2016, la CEPLI a organisé sa conférence politique sur le thème : « *Financer les investissements dans le tourisme afin d'améliorer la compétitivité et l'attractivité des territoires européens* ».

Cet évènement a été organisé conjointement avec le Comité des Régions.

- **Cours d'eau non navigables**

La révision du cadre législatif et réglementaire de la gestion intégrée des cours d'eau s'est continuée lors de l'année 2016.

L'APW a eu l'occasion de rendre un avis officiel sur l'avant-projet de décret ayant pour visée de modifier le régime juridique des cours d'eau à l'issue de son passage en première lecture au Gouvernement wallon. Celui-ci y est d'ailleurs passé en deuxième lecture à la fin de l'année.

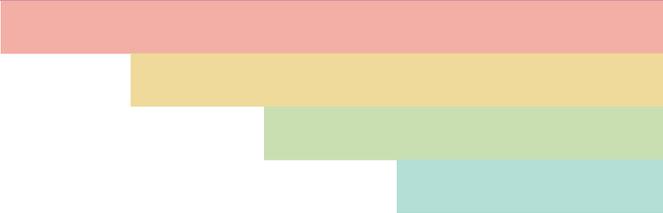
Notre association a également eu l'occasion d'émettre des remarques quant à certaines dispositions de l'avant-projet d'arrêté qui posaient encore question.

Des réunions se sont également tenues entre l'APW les représentants des services techniques provinciaux afin de discuter de ladite réforme mais également de tous points concernant la gestion des cours d'eau et les problèmes rencontrés par les gestionnaires provinciaux.

- **Fonctionnaires sanctionneurs**

Dans le but d'organiser une journée d'étude sur les sanctions administratives communales au début de l'année 2017, des réunions se sont tenues entre fonctionnaires sanctionneurs afin d'en préparer le programme.

L'APW a également permis de renforcer les échanges d'idées et de pratiques entre fonctionnaires sanctionneurs provinciaux, notamment sur les infractions concernant les arrêts et stationnement.



- **Formation**

Des rencontres ont été organisées au cours de l'année afin d'échanger et de perfectionner les pratiques des écoles et instituts provinciaux de formation. Cette dynamique a permis d'évaluer l'organisation de certains cours, comme les sciences administratives, ou de proposer une démarche pédagogique commune pour la formation à l'accueil du citoyen, par exemple.

L'APW a également coordonné la participation des provinces au cycle de formation relatif au nouveau Code du Développement territorial, qui sera organisé en 2017 en collaboration avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie.

L'Association participe aussi aux travaux d'un groupe de projet mis en place par le Ministre de l'Intérieur, Monsieur Jan Jambon, portant sur la réforme des formations aux métiers de la sécurité. Il s'agit de faire évoluer la préparation à ces métiers d'un point de vue pédagogique et organisationnel.

- **Santé et social**

L'APW s'est concertée avec les provinces afin de mettre en place un accord de coopération interobservatoire dans le but de consolider les liens entre les services provinciaux et dans la perspective de réaliser de nouvelles études interprovinciales mais aussi, de manière plus large, d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles pour atteindre l'objectif commun d'une bonne information sanitaire en Wallonie.

Les travaux qui en découlent démontrent de la nécessité d'une collaboration interprovinciale ainsi que de l'importance du rôle fédérateur que jouent les provinces dans le développement de projet supracommunaux, notamment en termes de Santé puisqu'il s'agit là d'une compétence prioritaire commune aux cinq provinces wallonnes.

Par ailleurs, suite à la mise en place de l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ), l'APW a également joué l'interface afin de proposer des candidatures au sein des Comités et Commissions qui composent ce nouvel organisme.

- **Tourisme**

Outre les réunions organisées au travers du Centre d'Action touristique des Provinces wallonnes, l'APW a suivi les travaux visant à réformer le Code wallon du Tourisme.

L'objectif était de faire évoluer le Code vers plus de structure et de simplification administrative avec la volonté sous-jacente de professionnaliser et de valoriser le secteur du tourisme mais également de clarifier les missions des organismes touristiques wallons.

Les provinces, au travers de l'APW, ont ainsi réaffirmé le rôle de coordination joué par les Fédérations touristiques provinciales en tant qu'entités fédératrices des organismes touristiques locaux.

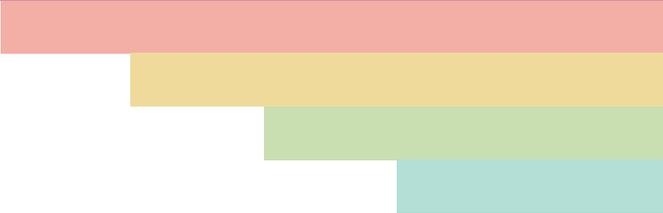


- **Culture**

La Culture a toujours été une préoccupation constante des provinces qui sont toutes investies dans ce domaine et ont toujours apporté leur aide et leur soutien aux acteurs locaux de leurs territoires respectifs et ce, dans de multiples disciplines. De ce fait, elles sont directement concernées par les actions menées et les dispositions arrêtées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Au cours de l'année 2016, deux réunions se sont tenues entre la Ministre de la Culture et l'APW dans le but d'échanger sur la collaboration entre les provinces et la FWB dans ce domaine. L'APW s'est également concertée avec les provinces afin de faire le point sur les différents domaines culturels dans lesquels les provinces sont impliquées.

Par ailleurs, l'APW a également suivi, tout au long de l'année, l'opération «Bouger les lignes», vaste processus de concertation en matière de culture initiée par la Ministre.



## Tour des provinces

Cinq rencontres se sont déroulées en novembre et décembre 2016.

Le Cabinet du Ministre des Pouvoirs locaux, la DGO5 et l'APW ont été invités dans chacune des provinces pour une présentation basée sur un canevas commun, à savoir :

- volet 1 – Axes prioritaires : quelle évolution depuis leur définition en 2010/2011 ?
- volet 2 – Supracommunalité : quel organe de concertation province/communes et quelles actions mises en œuvre dans le cadre de l'affectation des 20 % du fonds des provinces (10 % pour les zones de secours et 10 % pour d'autres actions de supracommunalité) ?

L'objectif de ces rencontres n'était pas de définir, de manière stricte, la notion de supracommunalité mais plutôt d'en dessiner le contour, le périmètre ; la volonté étant de co-construire un modèle respectueux des spécificités provinciales.



# 5

## L'APW ORGANISE

Chaque année, l'APW organise l'opération Place aux enfants ainsi qu'un colloque sur un thème d'intérêt provincial. Le point sur ces deux événements en 2016...

### L'opération Place aux enfants

Place aux enfants est une action de sensibilisation des enfants à la citoyenneté, organisée annuellement depuis 1995 par l'Association des Provinces wallonnes (APW), la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (COCOF) et les provinces wallonnes.

Chaque troisième samedi d'octobre, cette journée ludique et pédagogique permet aux enfants âgés de 8 à 12 ans de partir à la découverte du « monde des adultes », de s'approprier ses espaces de travail et de culture, de participer concrètement à ses activités professionnelles, de comprendre les choix citoyens qui y sont faits.

Ce jour-là, encadrés par des accompagnateurs soucieux de susciter leur questionnement, les enfants partent à la rencontre d'hôtes d'un jour, acteurs locaux désireux de partager, avec eux, de manière active, leur métier, leur passion, leurs convictions... Pendant toute la journée, les enfants observent les activités de la vie économique, politique, sociale, culturelle et sportive de leur quartier, de leur commune. Mais ils en deviennent aussi des acteurs incontournables.

Cette 22<sup>e</sup> édition de l'opération s'est déroulée le 15 octobre 2016 et a réuni 159 communes de Wallonie et de Bruxelles. Ce sont quelque 2 500 hôtes qui ont ouvert leurs portes à près de 13 000 enfants, encadrés par environ 2 600 accompagnateurs. Le thème de cette année était « Place aux enfants en mouvement ».

Plus d'information sur le site Internet de l'opération : [www.placeauxenfants.be](http://www.placeauxenfants.be)

### Le colloque annuel de l'Association

Le 30 novembre 2016, quelque 120 personnes se sont donné rendez-vous à Mons pour le colloque annuel de l'APW. Fil rouge de cette journée : « Quels outils de formation pour répondre aux besoins des pouvoirs locaux ? », avec, au programme, des réflexions sur le rôle de la formation comme outil d'amélioration constante des services rendus par les pouvoirs locaux et un partage de bonnes pratiques sur la manière de l'inscrire et de la mettre en oeuvre dans un plan stratégique.



En effet, la question de la formation des agents des pouvoirs locaux constitue un axe fort de la politique des provinces dans leur démarche de supracommunalité et de soutien aux communes.

De plus, les provinces ont toujours été reconnues par la Wallonie comme opérateur de formation des agents des pouvoirs locaux et la dernière évaluation annuelle réalisée par le Conseil régional de la Formation démontre que plus de 80 % des participants interrogés se sont déclarés satisfaits, voire très satisfaits, de la qualité générale des formations.

Au fil des interventions de la matinée, la liste des bénéfices directs et indirects de la formation s'est allongée : motivation et implication des travailleurs, progression de carrière, remise des compétences à niveau, acquisition de nouvelles compétences, attraction des talents, échanges avec les autres agents, connaissance d'autres métiers,...

Philippe Barzin, administrateur délégué de BSB Management Consulting, a précisé que toute organisation n'a de place dans la société que si elle fournit de la valeur ajoutée et des services attendus par la société. Il a rappelé également que les changements dus à l'évolution des technologies et des modes de travail auront des impacts sur une série de métiers actuels : certains vont être transformés, d'autres vont nécessiter de la mobilité (et donc de la formation), d'autres encore seront abandonnés.

Jacques Hodeige, administrateur délégué adjoint de Berenschot Belgium, s'est, quant à lui, interrogé sur la manière dont il est possible d'amener les gens à changer, gérer le changement étant un des plus grands défis de tout plan de formation. Cependant, il arrive que le résultat final soit différent de la vision de départ. Selon lui, cela peut être dû à des objectifs peu clairs, voire irréalistes, un manque de communication et/ou de temps, des changements de priorités,...

Ensuite, Marc Demeuse, professeur à l'Université de Mons et spécialiste de la formation continuée, a insisté sur cette nécessité, lorsque l'on travaille avec des adultes, de donner du sens à la formation.

Durant cette matinée, le rôle crucial de la hiérarchie dans la réussite d'un plan de formation a également été mis en avant : le changement de culture doit s'opérer à tous les niveaux.

D'ailleurs, le Ministre des Pouvoirs locaux a affirmé sa volonté de mettre en place un référentiel de compétences qui permettrait de valider des aptitudes acquises sur le terrain, même sans avoir le diplôme correspondant.

La matinée plénière s'est poursuivie avec quatre ateliers thématiques, moments d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques :

- comment réaliser un plan de formation efficace en adéquation avec les objectifs de son Institution ?
- réconcilier expertise et pédagogie des formateurs ;
- rôle des provinces : faire évoluer la pédagogie pour répondre aux attentes des pouvoirs locaux ;
- comment insuffler une culture de la formation dans toute la ligne hiérarchique ?

Les actes du colloque sont en ligne sur le site Internet de l'APW : [www.apw.be](http://www.apw.be).



# 6

## L'APW PARTICIPE

Tous les ans, l'APW participe à diverses actions permettant de mettre en avant l'Institution provinciale et les services qu'elle offre aux citoyens. Il s'agit d'événements tels que la Foire de Libramont ou le Salon des Mandataires, ainsi que de la participation de l'Association au soutien au volontariat.

### **Le soutien au volontariat**

Depuis 2007, l'APW coordonne, au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une action proposée par le Gouvernement fédéral et soutenue par la Loterie Nationale qui propose d'offrir gratuitement, aux petites associations, une assurance en responsabilité civile et accident corporel pour le personnel volontaire qu'elles occupent.

En 2016, ce sont plus de 130 000 bénévoles qui ont bénéficié de l'assurance gratuite, permettant ainsi à des activités sociales, culturelles et sportives de proximité de se tenir dans les meilleures conditions.

### **La Foire de Libramont**

Du 22 au 25 juillet 2016 a eu lieu la Foire agricole, forestière et agroalimentaire de Libramont, gigantesque exposition en plein air, accueillant, cette année, plus de 195 000 visiteurs sur les 4 jours de Foire.

Comme chaque année, l'APW a coordonné la présence des Provinces du Brabant wallon, de Hainaut, de Liège et de Namur au sein d'un chapiteau de 600 m<sup>2</sup> idéalement situé, à côté de celui de la Province de Luxembourg, en face de l'Ardenne Joyeuse. L'opportunité, pour les provinces, durant quatre jours, d'y présenter le savoir-faire provincial en matière d'agriculture, d'horticulture et de soutien aux producteurs locaux.

### **Le Salon des Mandataires**

Ce salon s'est tenu les 18 et 19 février 2016 au WEX de Marche-en-Famenne. Comme traditionnellement, sous le slogan « Les provinces sont là », l'APW présentait les missions essentielles des provinces ainsi que les services qu'elles rendent aux citoyens et aux communes. Des produits locaux ont également été proposés en dégustation.

Le Salon des Mandataires est également l'occasion de nouer des contacts utiles avec les mandataires locaux et régionaux.

# 7

## LES SUPPORTS D'INFORMATION

### L'APW, c'est aussi...

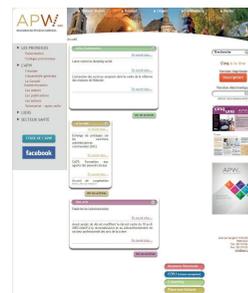
Un bimestriel, « Cinq à la Une » (inscription via notre site Internet) :



Une page Facebook « Ma Province » :



Un site Internet [www.apw.be](http://www.apw.be) :



### Les sites Internet des provinces



<http://www.brabantwallon.be/>



<http://portail.hainaut.be/>



<http://www.provincedeliege.be/>



<http://www.province.luxembourg.be/>



<http://www.province.namur.be/>



# 8

## EN BREF...

**5** PROVINCES

**3** ORGANES DE GESTION

**1** COLLOQUE ANNUEL

**13** AVIS RENDUS

**26** ADMINISTRATEURS

UNE REPRÉSENTATION DANS **22** ORGANES

**10** GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

**5** COLLABORATEURS